

Informations de base	
2021/2642(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la Russie, le cas d'Alexeï Navalny, la concentration de troupes à la frontière ukrainienne et les attaques russes contre la République tchèque Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Russie Fédération Priorités législatives Soutien de l'UE à l'Ukraine	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/04/2021	Débat en plénière		
29/04/2021	Décision du Parlement	T9-0159/2021	Résumé
29/04/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2642(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0235/2021	27/04/2021	
Proposition de résolution		B9-0236/2021	27/04/2021	
Proposition de résolution		B9-0237/2021	27/04/2021	
Proposition de résolution		B9-0250/2021	27/04/2021	
Proposition de résolution		B9-0251/2021	27/04/2021	

Proposition de résolution		B9-0252/2021	27/04/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0159/2021	29/04/2021	Résumé

Résolution sur la Russie, le cas d'Alexeï Navalny, la concentration de troupes à la frontière ukrainienne et les attaques russes contre la République tchèque

2021/2642(RSP) - 29/04/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 569 voix pour, 67 contre et 46 abstentions, une résolution sur la Russie, le cas d'Alexei Navalny, le renforcement militaire à la frontière de l'Ukraine et les attaques russes en République tchèque.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Déploiements militaires

La Russie a considérablement renforcé sa présence militaire aux frontières orientale et septentrionale de l'Ukraine et en Crimée occupée. Les récents déploiements ont débouché sur la plus grande concentration de troupes russes depuis 2014 et leur ampleur et leurs capacités de frappe indiquent des intentions offensives.

Le Parlement a exprimé son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et a réitéré son soutien ferme à la politique de l'UE de non-reconnaissance de l'annexion illégale de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol. Il a appelé à la libération immédiate de tous les citoyens ukrainiens illégalement détenus et emprisonnés dans la péninsule de Crimée et en Russie.

Le Parlement reste très préoccupé par l'important déploiement militaire russe à la frontière avec l'Ukraine et dans la République autonome de Crimée, déploiement dont le ministère russe de la défense a déclaré qu'il aurait pris fin.

L'UE devrait tirer les conclusions de l'important déploiement militaire russe à la frontière ukrainienne, qui a été suspendu depuis le vendredi 23 avril. Le Parlement a insisté sur le fait que le retour des troupes russes de la frontière avec l'Ukraine à leurs bases permanentes doit être effectué intégralement et sans délai.

Déclarant que le déploiement militaire russe représente une menace pour la stabilité, la sécurité et la paix en Europe, le Parlement a exigé que la Russie mette immédiatement fin à la pratique des déploiements militaires injustifiés visant à menacer ses voisins. Il a également souligné que l'UE devrait réduire sa dépendance à l'égard de l'énergie russe et demandé aux institutions de l'UE et à tous les États membres de stopper l'achèvement du gazoduc Nord Stream 2 et d'exiger l'arrêt de la construction des centrales nucléaires controversées construites par Rosatom.

En outre, l'UE et ses États membres sont également invités à :

- s'inspirer de la proposition législative britannique relative à un règlement mondial sur les sanctions anticorruption, et d'autres régimes similaires, et à adopter un régime de sanctions anticorruption de l'UE afin de compléter l'actuel régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme de l'UE ;
- éviter d'être un lieu d'accueil pour les richesses et les investissements russes d'origine incertaine.

Alexei Navalny

La résolution a demandé la libération immédiate et inconditionnelle d'Alexei Navalny, dont la condamnation est motivée par des considérations politiques et va à l'encontre des obligations internationales de la Russie en matière de droits de l'homme, et de toutes les personnes détenues lors de manifestations en faveur de sa libération ou de sa campagne anti-corruption.

Le Parlement tient la Russie pour responsable de l'état de santé d'Alexei Navalny et l'exhorte à enquêter sur la tentative d'assassinat dont il a été victime. Il demande que cessent les arrestations de manifestants pacifiques et les attaques systématiques contre l'opposition en rapport avec les demandes de libération d'Alexei Navalny.

République tchèque

La République tchèque a expulsé 18 membres du personnel de l'ambassade de Russie le 17 avril 2021, y compris des membres des agences de renseignement russes, à la suite de révélations selon lesquelles des agents de renseignement russes en service actif ont été impliqués dans le déclenchement de l'explosion d'un dépôt d'armes à Vrbětice, en Tchécoslovaquie, en 2014, dans laquelle deux citoyens tchèques ont été tués.

Le Parlement a déploré cet acte qui constitue une violation de la souveraineté tchèque et représente un acte d'hostilité inacceptable. Il a fermement condamné les activités visant à déstabiliser et à menacer les États membres de l'UE et a appelé la Russie à cesser toute activité de ce type, à demander des comptes aux responsables et à indemniser les familles des citoyens qui ont péri dans l'attaque de 2014.